

FRANCOIS

Agir au quotidien
pour préserver notre
environnement

Bulletin municipal Décembre 2022

Les Vœux du Maire



**Vous êtes cordialement invités à la
cérémonie des Vœux du Maire.**

**Samedi 7 janvier 2023 à
11h00 à la salle des Associations.**



Mairie de Franois

Accueil

Du lundi au vendredi :
8h00 - 12h00

Mardi de 16h30 à 18h30

MAIRIE DE FRANOIS
Place Georges Maurivard
25 770 FRANOIS

Tél : **03 81 48 20 90**

✉ mairie@franois.fr
Site : www.franois.fr

Sommaire

- 04 Edito du maire
- 06 Préserver son patrimoine naturel
- 07 Réduire notre consommation
- 08 Vivre à Franois
- 10 La conciliation / Laurent Croizier
- 11 Le frelon asiatique
- 12 Octobre Rose



- 13 Forum des associations
- 14 Les anciens de Franois
- 15 Instantanés : Ukraine / Personnel
- 15 Instantanés : Travaux / formation
- 16 Décoration mairie / Petit Poucet
- 16 La parole à un nouvel élu
- 17 Visite au Sénat
- 18 Info communale

- 19 Trivial compost
- 19 Commission de contrôle listes électorales
- 19 Stérilisation des chats
- 21 Hélium
- 22 Don du sang
- 23 Scolarité
- 24 L'école de dehors
- 25 Travaux d'entretien / CCSL
- 26 LPO
- 27 Voies mode doux



- 28 Cérémonie du 11 novembre
- 29 Vie à Franois au XX siècle
- 30 Sport et solidarité
- 31 Adopter les couches lavables

Editeur : Mairie de FRANOIS
Directeur publication : Emile Bourgeois
Réalisation : Les élus de Franois
Conception : Sébastien Coudry - Patrice Mouton.
Impression : Simon (Ornans).



**Emile Bourgeois Maire de Franois au Forum des associations
en compagnie de la sénatrice Annick Jaquemet**

Chères franoisiennes, Chers franoisiens,

Comme le veut la tradition, l'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous présenter le dernier bulletin municipal de l'année 2022.

Vous pourrez découvrir au cours de sa lecture, le travail accompli par l'ensemble des élus, les bénévoles, mais également quelques belles initiatives entreprises par les habitants. Les derniers événements et actions organisés récemment ont permis avec toute l'énergie nécessaire, de faire vivre notre commune, de rassembler et développer du lien social pour le bien-être de tous.

SITUATION ACTUELLE

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétiques et perte du pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coût de l'énergie, des carburants, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, ...

Le budget communal n'est pas épargné et il convient en ce sens de redoubler de vigilance.

Dans un souci économique et au regard des enjeux que représentent la consommation énergétique, des dispositions ont été adoptées avec l'ensemble des élus.

A ce titre, un Audit est mené avec le Grand Besançon sur l'ensemble des bâtiments du groupe scolaire et du complexe sportif. L'extinction de l'éclairage public est effective depuis mi-novembre. Parallèlement à ce nouveau dispositif de nombreux lampadaires de nature énergivores ont été remplacés par des leds.

Pour les fêtes de Noël, le conseil municipal a décidé de maintenir une partie des illuminations afin de préserver la magie du moment.

Les divers contrats sont renégociés pour analyser les économies possibles à réaliser.

Les périodes de chauffage dans les bâtiments communaux ont été décalées et les températures abaissées.

LES TRAVAUX

Le conseil municipal travaille aussi sans relâche au sein de la commune et de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins.

La vidéo-protection est opérationnelle depuis peu, elle contribue à lutter efficacement contre les actes de malveillances, elle est très régulièrement utilisée par les services de la gendarmerie pour des affaires de cambriolages, vandalismes et incendies qui pour la plupart ont été résolues.

En collaboration avec Les Carrés de l'Habitat, 21 logements ont été inaugurés à la Belle Etoile.

La zone d'activités industrielles et commerciales « Aux Routes » se développe sur quatre hectares, le permis d'aménager est accordé et des permis de construire sont en cours d'étude.

Deux nouvelles voies mode doux sont en cours de réalisation, les liaisons François-Chemaudin et Belle Etoile-Grandfontaine. Pour ces nombreuses opérations, l'équipe municipale se mobilise pour obtenir toutes les subventions et les partenariats possibles afin de limiter les investissements.

Chers administrés, je sais pouvoir compter sur votre soutien dans la réalisation de nos projets et de nos actions.

ANIMATIONS

Le second semestre a été marqué par de nombreuses manifestations telles que, le Forum des Associations, la Fête du village, Octobre Rose, Sortie nature, Activités sportives, Soirée Halloween, le Téléthon.

Toutes ces animations concourent à rendre notre commune plus vivante et créent des liens sociaux et humains forts parmi les habitants.

Quelques belles initiatives que je tiens à souligner :

- un habitant du village pour la réalisation de magnifiques décorations de Noël, elles sont actuellement visibles sur la place de la mairie,

- deux parents d'élèves qui ont mis en place un « pédibus », dispositif qui a pour mission d'accompagner chaque jour des groupes d'enfants à l'école assurant par la même leur sécurité et limitant le nombre de véhicules aux heures de pointes scolaires.

Un grand Merci à eux.

Au nom de la municipalité, je félicite et remercie tous les Bénévoles, les Associations et le Comité des fêtes qui tout au long de l'année n'économisent ni leur temps et ni leur énergie.

Je remercie aussi tous les élus et le personnel communal qui chacun dans leur domaine œuvrent sans compter.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et nouveaux commerçants qui se sont installés récemment dans notre commune.

Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour ceux qui sont touchés par la maladie, la souffrance ou dans la peine par la perte d'un être cher, je leur souhaite beaucoup de courage.

J'apporte également mon soutien aux familles victimes d'un incendie.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de belles Fêtes de fin d'année, qu'elles soient sources de plaisirs partagés en famille et avec vos amis.

Je vous donne rendez-vous avec toute l'équipe municipale et le personnel communal pour la présentation des Vœux :

**le samedi 07 janvier 2023 à 11h00
à la salle des Associations.**

Très bonne Année 2023, qu'elle vous apporte beaucoup de Joie, de Bonheur et de Santé.

Émile BOURGEOIS



Agir au quotidien pour préserver notre environnement et notre patrimoine naturel

Conscient de l'intérêt majeur de son patrimoine naturel, Franois met en œuvre une gestion durable de celui-ci

Franois possède un beau patrimoine naturel qui mérite une attention et un soin particulier.

Un environnement en plein changement

Au-delà de son rôle économique, produisant notamment matériaux de construction et ressource énergétique, la forêt communale procure bien d'autres aménités qu'il ne faut pas sous-estimer. Les massifs forestiers jouent par exemple un rôle tampon sur les pluies en régulant le débit des eaux d'infiltration ou de ruissellement, ils contribuent à la qualité de l'air et atténuent l'amplitude des phénomènes climatiques (paravent, îlot de fraîcheur, etc.). En périphérie urbaine, la forêt contribue, plus qu'ailleurs, au maintien d'un cadre de vie agréable et tient une place essentielle sur le plan paysager et social. Enfin, à sa mesure, notre forêt est un réservoir de biodiversité.

La forêt subit de fortes contraintes : pression urbaine, présence humaine toujours plus forte, changements climatiques (hausses des températures, modification du régime des pluies), etc.

Ces changements rendent les arbres et les habitats forestiers vulnérables aux attaques parasitaires, aux pathogènes, aux incendies ou encore aux espèces envahissantes.

La gestion mise en œuvre par la commune tente au mieux de tenir compte à la fois du fonctionnement naturel de la forêt, de son comportement face aux aléas mais aussi des besoins et attentes de la population (balades, VTT, ressources). Si la pérennité du massif forestier de Franois est garantie par le code forestier, la nature des peuplements et la conciliation des usages est un travail au quotidien.

Des actions sont toujours possibles

Nous pourrions « sanctuariser » une partie du massif dans une optique biodiversité, mais cela aura des conséquences sur la sécurité des usagers, la sensibilité aux incendies et implique la perte de ressources. Concernant la vulnérabilité aux modifications du climat, la vision à moyen terme est impossible.

Certains préconisent une diminution du nombre d'arbres pour réduire la pression sur la ressource en eau (hors régénérations). A Franois, il est fait le choix d'une intervention modérée qui minimise l'ouverture des peuplements et préserve l'ambiance forestière. Lors des renouvellements de peuplements, nous privilégions la régénération naturelle favorisant ainsi les essences locales. L'apport de certaines essences plus méridionales reste envisageable.

■ Ensemble

Réduire notre consommation énergétique sans trop affecter les finances de notre commune



Nous traversons actuellement une crise énergétique sans précédent. Les répercussions de la crise COVID, la guerre ont fait exploser les factures d'électricité et de gaz pour des millions de Français.

Il s'agit d'un véritable défi pour notre municipalité de parvenir à maintenir la même qualité de service aux habitants tout en assumant ces hausses extravagantes des tarifs.

Mais nous gardons confiance et la commission finance analysera scrupuleusement l'ensemble des leviers afin d'établir un budget pour l'année 2023 équilibré.

Des mesures ont déjà été prises pour limiter les dépenses : réduction du chauffage dans les bâtiments publics, extinction des éclairages la nuit. Un bilan énergétique est en cours de réalisation.

■ VIVRE A FRANOIS

Franois est une commune de 2400 habitants qui s'étend sur 7,29 km², soit une densité de 329 habitants au km². Elle est composée de 52% de femmes et 48% d'hommes.



La répartition de l'habitat dans la commune est de 73% pour les maisons individuelles et 27% pour les appartements. 93% des logements sont des résidences principales, moins de 1% des résidences secondaires, le reste étant des logements vacants. 68% des habitants vivant dans leur résidence principale sont propriétaires.

Le classement au palmarès 2022 des villes et villages où il fait bon vivre pour Franois est le suivant :

- position au niveau national : 2180 / 34 827
- position parmi les communes de 2 000 à 3 500 habitants : 280 / 2231
- position au niveau départementale : 12 / 573
- position parmi les communes de 2 000 à 3 500 habitants dans le Doubs : 3 / 24

VIVRE A FRANOIS

Inauguration des Carrés constellation à la Belle Etoile



Jeudi 27 octobre, le promoteur constructeur Carré de l'Habitat a inauguré le programme Les Carrés Constellation situé route de la Belle Etoile à Franois

Ce nouveau projet immobilier est constitué de 4 jolies villas Carré de l'Habitat offrant 16 logements en duplex jardin destinés à de l'accession et à de la location ainsi que 5 parcelles à bâtir destinées à de la construction de maisons individuelles, soit 21 nouvelles familles pour la commune de Franois.

Près de 60 personnes étaient réunies pour cet événement dont Monsieur le Maire accompagné de quelques adjoints et membres du conseil municipal, Monsieur le Maire de Geneuille venu en voisin, les collaborateurs et entreprises qui ont œuvré à la réalisation de ce projet, le bailleur social Habitat 25 ainsi que les nouveaux habitants.

Après les traditionnels discours et coupé de ruban, les invités ont pu découvrir le programme dans son ensemble mais également visiter plusieurs logements qui ont été ouverts pour l'occasion. Chacun a pu se rendre compte de ce projet d'aménagement singulier offrant la meilleure intégration dans l'environnement existant à travers une architecture et une implantation soignée.

Un cocktail dinatoire est venu clôturer ce moment d'échange et de partage qui a permis à la municipalité de souhaiter tout le bonheur à ses

nouveaux habitants.

A noter également la présence exceptionnelle de miss Franche-Comté, Marion NAVARRO, qui s'est prêtée à une séance de dédicaces pour le plus grand bonheur des petits et des grands, avant de concourir à miss France 2023 le 17 décembre prochain.



VIVRE A FRANOIS

Construire sa maison avec des containers



Capucine et Florent se sont lancé un défi : construire leur propre maison avec comme principal matériau, des containers maritimes. 9 mois ont suffi au couple pour réaliser leur logement à Franois.

À 29 ans, Florent qui travaillait dans l'immobilier, est depuis peu artisan indépendant dans la rénovation. Sa compagne Capucine, 28 ans, est infirmière et passionnée de décoration. En 2019, le couple regarde une émission sur des maisons insolites et c'est à ce moment qu'il se décide : ils construiront eux-mêmes leur maison à partir de 6 containers.



Florent n'en est pas à son premier essai, puisqu'il a déjà construit une maison classique et rénové plusieurs appartements.

La construction métallique était pour eux une toute nouvelle aventure. Capucine et Florent font appel à un maître d'œuvre pour concevoir les plans et contactent une société lyonnaise d'achat de containers. Ils obtiennent rapidement 6 containers réformés mais étanches. Le permis de construire étant validé, les travaux peuvent démarrer ...

Ils ont choisi ce type de construction pour plusieurs raisons. Les maisons containers sont économiques, rapides, écologiques et atypiques.

Un container coûtait à l'époque un peu plus de 2200 € livré pour une superficie de 30m². En une seule journée, la maison était sortie de terre et les travaux pouvaient démarrer à l'abri. La maison n'a nécessité que très peu d'eau pour sa construction du fait d'une maçonnerie quasi inexistante.

Le résultat est très insolite et s'intègre aussi très bien dans le paysage urbain.

Le 6 juillet 2020, les containers sont livrés sur le terrain : la maison mesurera 135 m² et comprendra un garage dans un container également. 9 mois après, le couple passe sa première nuit dans leur maison.

Aujourd'hui, ils sont très satisfaits de leur choix et ne regrettent rien. L'isolation a été traitée avec soin et la maison est agréable à vivre. De plus, ils trouvent la vie à Franois sympathique et ne sont pas près de quitter le secteur. Le couple a immortalisé tous les instants de la construction sur Instagram : Homebox25

Article réalisé par Capucine et Florent



Ensemble

La conciliation première étape pour résoudre un conflit

Un conciliateur de justice officie sur le territoire de la commune

Les conciliateurs de justice sont des auxiliaires de justice, et à ce titre ils prêtent serment devant le président de la cour d'appel. Etant bénévoles ils ne consacrent pas tout leur emploi du temps à cette activité, et sont donc joignables qu'à certaines heures.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. **Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties** pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés.

Une tentative de médiation ou de recherche de solution amiable est obligatoire pour toute demande en justice pour un litige n'excédant pas 5 000 € ou sur un conflit de voisinage et pour les actions relatives aux litiges suivants : Bornage. Certaines servitudes. Distances des plantations (arbres et haies).

Il est possible sans caractère obligatoire de tenter une conciliation même au-delà de 5 000 €.

La saisine du conciliateur de justice est gratuite et peut-être effectuée soit à l'initiative des parties ou à l'initiative du juge.

Chaque partie est reçue individuellement avant un entretien collectif. Les tentatives de conciliations

peuvent conduire :

- soit à un accord signé entre les parties (envoyé au greffe du tribunal judiciaire). L'accord à l'amiable s'impose aux parties qui l'ont signé.

- soit à un échec de la conciliation. La conciliation peut échouer si l'une des 2 personnes n'est pas présente ou si les parties n'ont pu s'entendre sur un règlement amiable. En cas d'échec, les parties peuvent toujours faire régler le litige par un tribunal.

Les permanences se font (sur rendez-vous de préférence) à la mairie de Pouilley les Vignes le 1^{er} vendredi du mois de 9h00 à 12h00 et le 3^e vendredi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie de Boussières. Une permanence est tenue les mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 à la mairie de Besançon.

Contact du Conciliateur de justice de Franois : Monsieur Jean-Luc CHIFFRE. Tél : 06 41 81 08 91



UNION NATIONALE DES
CONCILIATEURS DE JUSTICE

 MINISTÈRE DE LA JUSTICE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	LE CONCILIATEUR DE JUSTICE Jean-Luc CHIFFRE COUR D'APPEL DE BESANÇON TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BESANÇON jean-luc.chiffre@conciliateurdejustice.fr
--	---

Laurent CROIZIER est notre nouveau député

Il a été élu le 19 juin dans la 1^{ère} circonscription dont la commune de Franois fait partie. Laurent CROIZIER est né le 29 janvier 1975, engagé au mouvement démocrate depuis 2012, il est conseiller municipal de Besançon et conseiller communautaire de Grand Besançon Métropole depuis 2014.

Le 02 septembre Laurent CROIZIER a rencontré les 13 maires du secteur Ouest de Besançon pour débattre des dossiers en cours sur chacune des communes.

Concernant Franois, le député est intervenu en Préfecture au sujet de la demande de subvention concernant la vidéo protection. Il nous a honoré de sa présence lors de la manifestation Octobre Rose.

Laurent CROIZIER organisera une "permanence de proximité", en mairie de Franois, vendredi 24 mars 2023 après-midi. Pour les prises de rendez-vous :

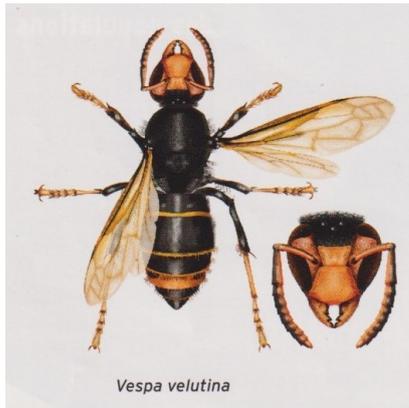
par mail : laurent.croizier@assemblee-nationale.fr ou par téléphone au 09 80 81 44 80.

Il n'y a pas d'horaires précis sur l'après-midi, le député s'adaptera en fonction des demandes.



Sensibilisation

Le frelon asiatique, prédateur redoutable des abeilles domestiques et dangereux pour l'homme, est désormais présent sur notre commune.



Frelon asiatique (*Vespa velutina*)



Frelon d'Europe

Après une introduction accidentelle dans l'ouest de la France il y a quelques années, son essaimage progressif a conduit à une contamination rapide de tout le territoire national.

Les colonies peuvent constituer des nids impressionnants allant parfois jusqu'à 60 cm de diamètre et 15 000 individus.

Tous les espaces leurs sont favorables (en hauteur sur de grands arbres, dans des recoins de constructions, vides sanitaires, cabanes de jardin ou dans des haies basses), notamment dans les espaces péri-urbains dans lesquels ils trouvent la nourriture protéinée et les abris dont ils ont besoin.

Au-delà des ravages occasionnés sur les colonies d'abeilles qu'ils déciment en quelques jours, leur piqûre est très douloureuse pour l'homme et les animaux domestiques et un seul frelon peut piquer plusieurs fois s'il se sent menacé. On estime que 5 à 6 piqûres conduisent à une hospitalisation assurée.

Depuis la fin de l'été, des individus ont été identifiés au sein du village et les signalements dans les communes environnantes se sont multipliés. Les signalements de l'espèce sont donc importants pour aider à localiser les colonies et permettre la destruction des nids.

Des actions concertées :

Les collectivités locales et les syndicats d'apiculteurs se mobilisent pour lutter contre ce fléau en diffusant de l'information aux citoyens afin d'attirer l'attention et prêter à vigilance.

Des référents « frelon asiatique » ont été désignés notamment parmi les apiculteurs et les agents communaux, pour identifier avec certitude les spécimens isolés ou les nids découverts.

Quoi faire ? : Dès lors qu'un insecte est suspecté, et a fortiori un nid repéré, il appartient aux propriétaires des lieux de :

1) prendre contact avec la mairie pour que l'information soit relayée au niveau local puis national.

2) Le référent « frelon asiatique » reprend alors contact avec la personne ayant effectué un signalement afin de lui préciser la conduite à tenir. Grâce à des photos il peut confirmer l'appartenance, ou non, de l'espèce découverte à la famille des « *Vespa velutina nigrithorax* ».

3) La réglementation en vigueur considère que ce sont les occupants des lieux où le nid a été localisé qui doivent faire appel à une entreprise spécialisée (Entreprises 3D de Désinsectisation Dératation Désinfection) pour la destruction de la colonie (le soir au retour complet des butineuses) et pour l'évacuation des nids. En effet, il ne faut pas que des larves intoxiquées soient ingérées, notamment par des oiseaux. Les produits à base de pyrèthre sont généralement utilisés à cet effet car n'ayant pas de rémanence sur une trop longue période.

Nota : Les pompiers (SDIS) n'interviennent pas dans ce contexte. Ne pas tenter de s'en débarrasser directement soi-même. C'est prendre trop de risques pour sa santé.



© O. Rome / MNHN

Evènement



Franois se mobilise pour Octobre Rose

Le 1er octobre marque le début d'Octobre Rose, un mois dédié à la lutte contre le cancer et la récolte de fonds. L'occasion pour Franois de soutenir ONCODOUBS qui s'est fixé pour mission d'apporter gracieusement réconfort, bien être et espérance aux personnes confrontées à la chimio à travers des soins effectués par des socio-esthéticiennes et des professeurs d'activité physique.

Cette manifestation est organisée afin de rassembler des professionnelles de santé autour de l'information sur le dépistage du cancer. Des initiations, marche, concours de pétanque, chorale, animations, massage de bien être, ventes diverses et la présence de Miss Haute-Saône ont agrémenté cette journée conviviale le 8 octobre à l'école de Franois. Vif succès pour cette journée avec plus de 200 marcheurs et 84 boulistes.

L'ensemble des bénéfices (3 588 euros) sera reversé au profit de l'association. Merci, aussi aux nombreux bénévoles.

La couleur rose est une couleur féminine douce joyeuse et qui évoque la bonne santé, tout ce que le cancer n'est pas.

Fondation Arc-en-Ciel

La Fondation propose dans trois de ses sites du Pôle Santé : la Clinique Médicale Brugnon Agache ainsi que dans les deux antennes du Centre de Réadaptation Cardiologique et Pneumologique de Besançon/Franois et Héricourt, un programme de réadaptation post-traitement du cancer du sein.

Ce programme a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des patientes accueillies en diminuant notamment les douleurs, la fatigue et de limiter les risques de récurrence en réduisant les facteurs de risque. Une prise en charge pluridisciplinaire permet aux patientes de se réapproprier leurs corps en initiant une activité physique régulière, d'être accompagnées au niveau psychologique, social et d'améliorer leur statut nutritionnel. Elles bénéficient également d'un accompagnement socio-esthétique.

En complément, une rencontre avec une sexothérapeute et une information sur la reconstruction mammaire sont proposées selon les attentes de chacune. Ce programme est proposé en hospitalisation de jour, par groupe de 6 à 8 personnes, à raison de 3 demi-journées par semaine pour une durée de 14 semaines.



Evènement

Premier forum des associations

Les 24 et 25 septembre 2022, la commune de Franois a organisé le Forum des associations

Comment est venue la création du projet d'un forum des associations ?

En 2019, Mr Claude Préioni, le maire de Franois, organisait une réunion qui rassemblait 30 entrepreneurs locaux. Celle-ci obtient un vif succès.

Sitôt élu en 2020, le nouveau Maire, Émile Bourgeois décide de poursuivre ces actions, en créant d'une commission Relation Publique / Économie pour laquelle Catherine Borrini, conseillère municipale est sollicitée pour en être la responsable.



Monsieur le Maire et Catherine voient l'opportunité de continuer à agir pour rassembler, communiquer avec les Franoisiens, mais aussi les Entrepreneurs, les Artisans, les Commerçants, les Associations et les services médicaux. Le but étant de resserrer les liens entre toutes ces structures et les personnes qui les dirigent et avec le conseil municipal et les Franoisiens.

Cette démarche s'est faite par étapes, et concrétisée par des réunions, des débats, et des actions spécifiques.

Pour aboutir à la réalisation d'un Forum des Associations, événement central initié par l'équipe municipale pour 2022.

25 associations ont répondu présent et s'impliquent très fortement en préparant et décorant leur stand dès le matin du vendredi 23 septembre. Deux grands écrans sont à la disposition des diaporamas photos sur les activités des associations et ont été diffusés ainsi que le film sur Franois aux visiteurs le 24 et le 25 septembre au CCSL de Serre les Sapins.

Cet accueil à l'entrée de l'exposition des stands fût chaleureux pour les visiteurs pendant les deux grandes journées et en

assurant en surprise des animations, des démonstrations et des mini prestations musicales et culturelles.

Nous avons été aussi honorés de la présence ou du passage de différentes personnalités, la sénatrice Annick Jacquemet, le premier vice-président du Grand Besançon Métropole Gabriel Baulieu, quatre conseillers départementaux Michel Vienet, Chantal Guyen, Ali Yugo, Monique Choux, des maires et adjoints des villages alentours et les élus de Franois.

Tout cela a donné une ambiance très "détendue", "bienveillante", et "conviviale", selon les retours apportés aux organisateurs. Le plaisir, la joie des échanges, pouvaient se lire sur les visages...

Ce fut un événement très fort pour tout le monde et beaucoup ont eu du mal à se quitter dimanche. Il y eut beaucoup d'interactions avec les différentes associations, les personnes en recherche d'activité associative et les bénévoles. Des contacts furent pris, des téléphones échangés...

Le public a pu rencontrer et appré-

cier les dirigeants d'associations, très engagés dans leur passion et leur conviction.

Chacun a pu constater la richesse et le dynamisme de toutes ces Associations qui, soit dit en passant, apportent une belle vitalité au Village tout au long de l'année.

Cet événement semble avoir bien rempli le rôle qui lui avait été pressenti à sa création, à savoir : faire connaître et valoriser les Associations et personnes derrière celles-ci, les mettre en relation avec les habitants, et œuvrer ainsi à la cohésion de la communauté villageoise.

www.francois.fr/forum2022



L'EMICA était présente au forum des associations

Les élèves de la classe de Valérie PAGE étaient présents et ont joué quelques morceaux pour le plaisir des uns et des autres. Cette année ils préparent un morceau en ensemble d'accordéon. Valérie les invite à participer à des concours EMA (écoles de musique associés), où ils peuvent écouter et comparer d'autres musiciens de niveaux identiques ou différents.

Auditions et autres spectacles font partie des animations sur le secteur de Besançon Ouest. Valérie, Formatrice Vocale certifiée est également chef de chœur de la chorale YAKA CHANTER où des enfants chantent des chansons françaises accompagnés par des musiciens de l'ensemble de musique actuelle et quelques autres élèves et professeurs de l'école.

Les cours ont lieu à Pirey, le mercredi après-midi pour l'accordéon et lundi soir pour la chorale. Venez nous retrouver pour jouer et chanter.



Evènement

Les retrouvailles des « Anciens de Franois » le 11 juin 2022



Il y a environ 3 ans, quelques anciens camarades de Franois ne s'étant pas vus depuis plusieurs années se sont retrouvés grâce à un réseau social bien connu de tous. Ces quelques camarades ont décidé d'élargir leur cercle d'amitié en créant une page intitulée « Les Anciens de Franois », sur le réseau social Facebook.

Actuellement le groupe Facebook compte près de 300 membres de tout âge, il est intergénérationnel et ouvert à tous. Les deux conditions pour pouvoir en faire partie sont d'avoir un intérêt avec le village et d'avoir habité à Franois ou à proximité.

Le but de ce groupe est avant tout la communication des anciens du village, dans une ambiance chaleureuse et fraternelle. Tout sujet est accepté, dans le respect des règles de bonne conduite. Par exemple : publications de photos de classes, d'anciennes photos du village ou de personnes disparues, d'avis de recherche, d'annonces culturelles et artistiques, d'événements, de manifestations et d'informations sur le village...

Au travers de cette franche camaraderie, certains membres ont décidé d'organiser depuis 2 ans,

malgré la crise sanitaire, les « retrouvailles des Anciens de Franois ».

En 2022 ces retrouvailles ont eu lieu sous la forme d'un pique-nique géant dans le parc d'une propriété privée de Franois, le 11 juin. Nous étions plus de 90 participants ! La manifestation était ouverte à tous sous condition d'inscription. La journée a débuté par un apéritif partagé puis les convives se sont attablés en compagnie de leurs conscrits et connaissances et ont pu ainsi partager un moment de convivialité dans la bonne humeur. Nos anciens instituteurs et institutrices nous ont même fait l'honneur de leur présence au cours de cette rencontre.

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à nous rejoindre, en se connectant à notre page Facebook « les Anciens de Franois » pour une demande d'adhésion :

www.facebook.com/groups/758531374519207

Ainsi, ensemble nous participerons au rayonnement de notre village à l'amitié collective des « Anciens de Franois. »

Samedi 10 septembre 2022, **la fête du village** a remporté un franc succès ! Surtout n'hésitez pas à faire remonter votre ressenti sur cette journée : cela va nous permettre de progresser dans nos prochaines manifestations.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 27 janvier 2023 à la salle des associations de Franois à partir de 20h00.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le président par mail : pierre.desobry54@gmail.com



Instantanés



Le club de handball de Franois et le Crédit Agricole aident les Ukrainiens

Afin de venir en aide au peuple ukrainien, le club de handball de Franois a organisé des buvettes lors des matchs de National 3.

De nombreux Franoisiens et licenciés ont fait preuve de générosité. Le président du club Jean-Pierre Lory a remercié le Crédit Agricole pour son don à l'association.

L'intégralité des sommes perçues (3 000 €) a été reversée à l'association FOOD FOR KIEV qui mène des actions pour venir en aide aux ukrainiens.

Personnel de la cantine

Après les vacances, les agents de la commune ont accueilli les enfants à l'école.

Eva, Justine et Léa accueillent les petits à la maternelle en soutien aux maitresses.

Le service à la cantine et la garde est assuré par Laurence, Nadine, Hélène, Marie, Valérie, Claudine et Leo.



Formation « Gestes et Postures »

En juin dernier, le personnel de la commune a suivi une formation « Gestes et postures ».

L'intérêt de cette formation est de permettre à notre personnel de pouvoir limiter les risques liés à la manutention d'objets et au transport de charges, dus à des efforts excessifs ou trop répétitifs.

De juin à septembre

Travaux d'été

Comme chaque été, l'équipe technique a été renforcée par des étudiants. Clément, Samy, et Arthur ont accompagné Pascal et Dimitri dans leurs travaux d'entretien du village et des bâtiments communaux, avec notamment la rénovation de deux salles de classe de l'école primaire.

Merci à eux et bonne continuation dans leurs études.



Instantanés



Décoration de la Mairie

A l'initiative de la commission animation, d'un Franoisien (François NAGEOTTE) et avec l'aide de bénévoles, la décoration de la place et façade de la Mairie début décembre sera sous le signe de l'écologie.

Les structures 100 % récupérées (Palettes, chutes de bois, branchages, etc.) composeront 4 tableaux attrayants. Joie de l'effort, aider, s'épanouir, le bénévolat est toujours choisi et c'est une fleur que l'on s'offre. Venez donc nombreux apprécier le travail réalisé.

Les écoliers à la rencontre du Petit Poucet

Ce fut un après-midi particulier pour les classes élémentaires de l'école de Franois, où les écoliers sont allés à la rencontre du Petit Poucet.

La salle des associations, transformée en théâtre, accueillait la Compagnie du Brouillard, spécialisée dans les spectacles jeune public.

Si l'on connaît l'histoire du Petit Poucet, la pièce proposée par la Compagnie du Brouillard, « Poucet, pour les grands » est la suite du conte de Charles Perrault.

Elle évoque la possibilité d'échapper à son destin, grâce à la ruse et à l'instruction. Elle évoque les pères « dont on ne sait pas tout », les mères soumises ou complices... et les petites filles qui tracent leur chemin au milieu de ces embûches, pour grandir et réussir malgré tout à s'envoler vers l'avenir.



À l'issue de la présentation, les élèves furent conviés à donner leurs impressions. La compagnie s'inspirera de ces appréciations pour finaliser sa pièce qui sera présentée le 26 février à 15h à la salle des Associations Poucet pour les grands – Compagnie du Brouillard Théâtre - à partir de 9 ans – durée 1h

« Cette petite ogresse n'est pas comme ses sœurs. La seule chose qu'elle dévore avec délectation... ce sont les livres. Autant dire que l'intégration familiale n'est pas des plus simples. Lorsqu'un soir, un jeune garçon nommé Poucet et ses six frères frappent à la porte de la maison, les choses ne vont pas s'arranger. La petite ogresse a lu le livre, et elle compte bien faire en sorte de faire mentir l'histoire. ».

Réservations : 03 81 25 51 45 ou billetterie@cotecour.fr Tarifs : 8€ / 5€ réduit (enfant de – de 12 ans, bénéficiaire de minimas sociaux, adhérent Côté Cour).

A Franois

« L'atelier de Julie »

La boulangerie vient de rouvrir ses portes pour le plus grand contentement des habitants. Chantal Dessirier, la nouvelle gérante propose la baguette phare « La Festive », c'est tout le plaisir de la bonne baguette de tradition française à portée de vos papilles..

Dès la première bouchée, « La Festive » révèle les siècles de tradition boulangère qui ont été nécessaires à son élaboration : tout un art !

N'hésitez pas à lui rendre visite au centre de Franois à côté de la mairie.



Expression

La parole à une nouvelle Elue : Annie Sander

En tant que nouvelle élue, j'assume la fonction de responsable de la commission animation. Constituée de cinq conseillères, nous participons à l'évolution de l'animation de notre village.

J'aime les challenges ce qui me permet d'accomplir de nouvelles missions, telles que le parcours de santé, le jeu OUKEOU et dernièrement Octobre Rose avec l'aide de Franoisiens et des conseillers.

J'affectionne les nouveaux défis et apporter de nouvelles idées et mes connaissances. Cette activité me permet de découvrir l'investissement de chacun des conseillers. J'adresse mes remerciements aux élus qui m'accompagnent, me soutiennent et me font confiance



Visite du Sénat

Sitôt élue au Sénat, la sénatrice du Doubs Annick JACQUEMET a rencontré le 14 juin le maire Emile BOURGEOIS et les membres du conseil municipal pour faire un tour d'horizon de la commune et évoquer les projets en cours.

La sénatrice a convié les élus à une visite du Sénat le 06 octobre.

Après un accueil chaleureux par le personnel du Sénat, les élus ont vu de près ce qu'ils voient habituellement derrière leur écran de télévision, l'hémicycle en compagnie d'Annick JACQUEMET.



La délégation a assisté à une séance, en présence du ministre de l'Industrie et du sénateur Jean-François LONGEOT venu à notre rencontre.

Au-delà des œuvres d'art, protégées et restaurées qui ont toutes leur histoire, des 400 000 livres conservés dans différents lieux du Sénat sur 28 km d'étagères, des tableaux, des tapisseries, et bien d'autres, le progrès et l'efficacité d'aujourd'hui y sont intégrés avec une remarquable discrétion.

Ce fut une expérience très enrichissante et constructive, notamment sur le mode de fonctionnement du Sénat. La journée s'est conclue par la visite du jardin du Luxembourg, du Panthéon et de Notre Dame de Paris.



Infos communales

Protection hivernale des compteurs d'eau

Selon le règlement du service de l'eau potable, les compteurs d'eau sont de la responsabilité des occupants propriétaires ou locataires.

Ce qui implique de s'attacher au changement de saison. A l'approche de l'hiver, pensez à bien isoler votre compteur d'eau pour vous éviter tout désagrément durant la période hivernale.



Apprenez à fabriquer des produits ménagers naturels



En cuisine, on le sait, rien n'égale le « fait-maison ». Pourquoi ne pas tenter cette même expérience pour la fabrication de produits ménagers ?

Saviez-vous qu'avec seulement quelques ingrédients de base et un peu de temps, il vous est possible de fabriquer vous-même tous les produits nécessaires à l'entretien et au nettoyage de votre intérieur ?

Une manière de réduire ses déchets, de nettoyer à l'aide de produits plus sains et naturels mais surtout de réaliser de belles économies.

La commune de Franois est actuellement à la recherche de deux bénévoles motivés par la thématique de l'éco-consommation. Accompagnés par le SYBERT (Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets), vous serez en charge de l'animation de petits ateliers pour partager vos connaissances et ainsi permettre aux habitants d'acquérir les bases du faire soi-même.

Vous suivrez notamment une courte formation avec un professionnel de la fabrication de produits ménagers naturels avant de co-animer un atelier auprès des habitants avec l'appui du SYBERT, puis en autonomie.

Pour en savoir plus et devenir bénévole, n'hésitez pas à prendre contact avec votre mairie au 06 85 81 96 55.

Signalez avant le 31 janvier 2023, les désordres causés par la sécheresse

L'ensemble du département du Doubs a de nouveau subi une situation exceptionnelle en matière de sécheresse cet été 2022.

A cet effet, la commune de Franois envisage de solliciter l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2022, en déposant un dossier en Préfecture.

Par conséquent, merci à tout habitant concerné de se faire connaître sans délai à la mairie en transmettant un descriptif des désordres constatés. (avec photos

si possible).

Par courrier : Mairie de Franois – Place Georges Maurivard BP 13 - 25770 FRANOIS

Par courriel : mairie@franois.fr

Si notre commune bénéficie de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, un arrêté interministériel sera publié au Journal Officiel.

Les habitants disposeront d'un délai de 10 jours après la date de publication pour déclarer les



dommages matériels directs qu'ils ont subis auprès de leur assureur.

Le rôle de la commune de Franois est de recenser le nombre de propriétaires concernés et de le transmettre à la Préfecture.

Infos communales

TRIVIAL COMPOST



En mai 2022, nous avons installé avec la participation de TRIVIAL COMPOST, un composteur dans la cour de l'école afin de mieux gérer nos déchets générés par la restauration scolaire en réduisant le tonnage versé dans les bacs gris.

Zoé, de l'association Trivial Compost, est venue faire une animation pendant le temps de pose méridienne.

Avec la participation des enfants elle a rappelé ce qui pouvait entrer dans le composteur et leur a également présenté, en images et en réel, tous les acteurs (insectes) qui permettent aux déchets alimentaires autorisés de se transformer en terreau.

La procédure de compostage a également été validée à cette occasion.

Le rôle de la Commission de contrôle des listes électorales

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, introduite par la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, les maires se sont vus transférer, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour être inscrits.

Les inscriptions et radiations opérées par le maire font désormais l'objet d'un contrôle a posteriori par une commission de contrôle, instituée dans chaque commune. La commission de contrôle a deux missions :

- elle s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion ;
- elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire. A cette fin, elle a accès à la liste des électeurs inscrits dans la commune extraite du répertoire électoral unique et permanent.

La commission de contrôle se réunit soit sur saisine d'un électeur dans le cas d'un recours contre une décision de refus d'inscription ou de radiation prise par le maire, soit entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour avant chaque scrutin, et en tout état de cause au moins une fois par an.

Sa composition est nommée par arrêté du Préfet pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal. Ses réunions sont publiques.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus pour



lesquelles deux listes ou plus ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée de 5 conseillers municipaux à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation quelle qu'elle soit et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale :

- Trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;
- Deux conseillers municipaux appartenant aux listes d'opposition ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission. En cas d'égalité en nombre de sièges entre plusieurs listes, l'ordre de priorité est déterminé par la moyenne d'âge la plus élevée des conseillers municipaux élus de chaque liste.

Reprise des tombes abandonnées



De nombreuses tombes, situées dans la partie ancienne du cimetière ne sont plus entretenues. Depuis trois ans,

la commune de Franois a mis en œuvre une procédure de reprise des concessions abandonnées. Celle-ci se déroule en deux étapes. La première phase est terminée après un délai de trois ans à compter des dernières formalités d'affichage des extraits des procès-verbaux. La seconde phase consiste en l'établissement d'un second procès-verbal constatant la continuité de l'état d'abandon des dites concessions.

Toutes les personnes concernées par les concessions présumées abandonnées sont invitées à assister au constat qui aura lieu en **Mai 2023** ou, à s'y faire représenter.

La liste des concessions concernées par la reprise sera affichée aux portes du cimetière et à la mairie.

Pour rappel, seules les concessions de plus de 30 ans d'existence et dont les dernières inhumations ont plus de 10 ans peuvent être reprises.

Information aux habitants

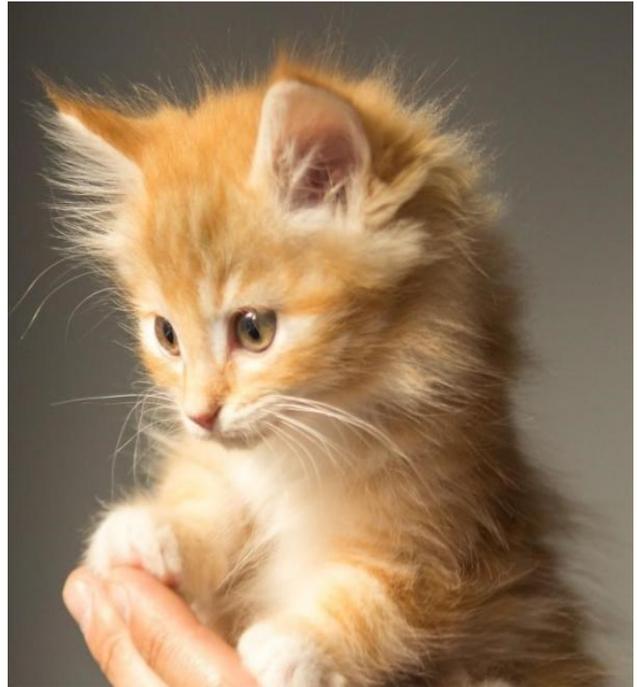
Depuis octobre 2021, la commune de Franois a noué un partenariat avec l'association Nala, Mystic et Compagnie – NMC, dans le cadre de la gestion de la population féline sur notre commune.

L'identification des chats est obligatoire depuis 2012 dès 7 mois, ou dès 8 semaines en cas de vente ou donation. La nouvelle loi, votée en 2021, rend l'identification obligatoire pour TOUS les chats sans distinction d'âge, qu'ils sortent ou non. Depuis janvier 2021, une amende de 750€ peut sanctionner la non-identification.

La stérilisation n'est pas obligatoire en France. Si vous ne souhaitez pas stériliser vos chats, mâles ou femelles, nous vous invitons à ne pas les laisser sortir afin qu'ils ne viennent pas augmenter le nombre de chats errants, en souffrance.

Chaque chat non stérilisé participe à la prolifération et fait peser le poids financier sur la collectivité. Tous les chats capturés non identifiés, sont considérés comme errants. Ils seront identifiés, stérilisés et relâchés sur site.

La gestion de la population féline sur la commune est l'affaire de tous. Nous vous demandons de ne pas intervenir lorsque les bénévoles de l'association sont en intervention et de ne pas dégrader le matériel utilisé pour la capture des chats.



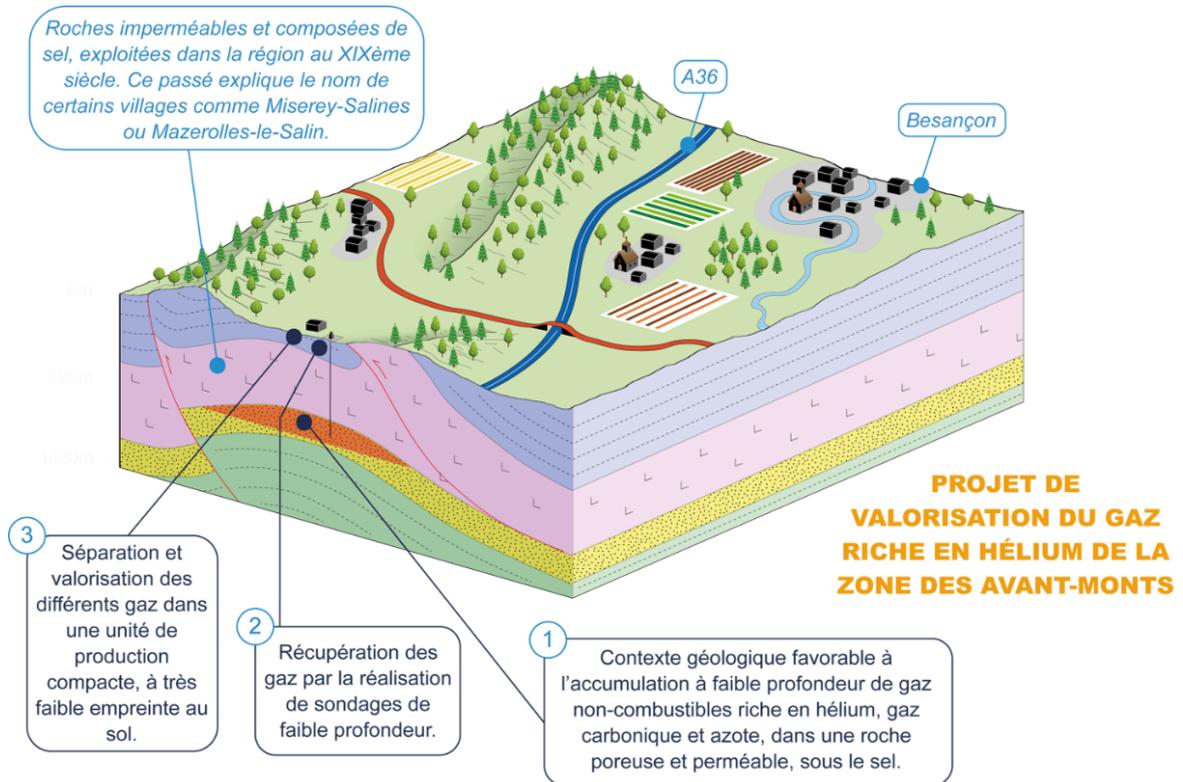
L'association participe, grâce à son activité bénévole, au bien être des chats errants qui obtiennent le statut de chats libres de Franois, mais également au bien être des habitants.

Lorsque vous trouvez un chat ou un chaton, vous devez impérativement vérifier s'il est identifié, pour cela, contactez la mairie, l'association NMC ou conduisez-le à un vétérinaire.

S'il est identifié, il pourra être restitué à son propriétaire.

Tous les chats qui se promènent peuvent se perdre. Ils ne sont pas tous abandonnés ou errants. De nombreux foyers pleurent la disparition de leur chat parce que des personnes les gardent sans vérifier s'ils sont identifiés.

Un projet acteur de la transition écologique : l'hélium



Suite à la réalisation de travaux de recherches bibliographiques et aux résultats de mesures de terrain préliminaires encourageants, 45-8 ENERGY considère que la zone des Avant-Monts du Jura située dans le département du Doubs (25), présente un **intérêt prospectif important en hélium**, en association à des gaz non combustibles (azote et/ou gaz carbonique) mis en évidence lors de sondages réalisés dans les années 50 et 60.

UN PER a été attribué par arrêté du ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et de la ministre de la transition énergétique **en date du 5 août 2022**, afin d'**approfondir les connaissances géologiques** de la zone et vérifier les teneurs en hélium.

Si les hypothèses géologiques sont validées, une valorisation conjointe de l'hélium, du gaz carboni-

que voire des éventuels gaz associés est envisagée afin de **satisfaire localement et de manière éco-responsable deux marchés en forte demande**.

Le PER couvre 306km² du département du Doubs, répartis sur 58 communes dont Franois et Serre-les Sapins.

Les travaux qui seront réalisés dans le cadre du permis sont **de faible envergure et auront un impact très limité et strictement temporaire sur l'environnement**.

Le programme minimum de travaux comporte essentiellement des acquisitions de données réalisées avec des équipements portatifs, indirects, permettant de caractériser le sous-sol sans danger pour l'environnement et les riverains. Il comporte notamment :



De la cartographie géologique



De la prise d'échantillons de gaz en proche surface



De la gravimétrie



De l'aéromagnétisme



De la sismique réflexion



Un ou plusieurs sondages de faible profondeur



UN PROJET ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AMICALES DES DONNEURS DE SANG BENEVOLE de FRANOIS, SERRE et ses environs

2023 Nouvelle année, pourquoi ne pas se mobiliser pour :

LE DON de SANG et de PLASMA

Pourquoi le don du sang est-il un enjeu si important ?

- C'est un véritable engagement qui sauve des vies, qui vient du cœur, **un Don de Sang sauve 3 vies.**
- C'est un geste vital et nécessaire.
- C'est un geste anonyme et généreux.

Pourquoi le don de plasma est important ?

Le plasma contient des protéines assurant des fonctions essentielles de l'organisme, en particulier l'albumine, les protéines coagulantes, les immunoglobulines et permet aussi la fabrication de médicaments dérivés.

Pourquoi faire appel à de nouveaux donneurs ?

La demande est croissante et les réserves souvent fragiles. Le don du sang est plus fort quand il se conjugue à plusieurs. Donner une fois, c'est déjà beaucoup, mais cela ne suffit pas car le sang ne peut être conservé longtemps. **Il est donc capital de rallier de nouveaux volontaires à la fois plus réguliers et plus nombreux.**

Comment donner son sang ? A partir de quel âge puis-je donner mon sang ?

- de **18 ans à 70 ans révolus**, peser **50 kilos minimum**, (avoir moins de 60 ans pour un 1^{er} Don).
- Prendre rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte
- Ne pas être à jeun, **muni de sa pièce d'identité** ou de sa carte de donneur, disponible dès 2 dons sur l'appli.
- Une femme peut donner son sang *4 fois par an*, et un homme *6 fois (nouvelle norme)*.

Comment le don se déroule-t-il ?

- Accueil par une équipe médicale pour un entretien médical préalable, obligatoire et confidentiel.
- Avec un matériel de prélèvement stérile et à usage unique, analyse Pré-don avant prélèvement.
- Prélèvement effectué dans des conditions strictes d'hygiène et de confort, en vigueur actuellement.
- Une collation vous est offerte par une équipe chaleureuse.
- Vous devez **respecter un délai de 8 semaines minimum entre deux dons de sang total.**

Comment être sûr que votre sang peut être transfusé ?

Par un geste responsable et sincère, par la franchise de vos réponses lors de l'entretien médical.

Où donner son sang ?

Lors des collectes mobiles organisées par notre Amicale et l'E.F.S. pour le don de sang total.

- Le lundi 02 janvier 2023 de 16h30 à 20h00 à Salle polyvalente de Pouilley les Vignes
- Le lundi 07 février de 16h30 à 20h00 à la Maison d'Accueil Spécialisée « Georges Pernot » Franois.
- Le lundi 19 juin de 16h30 à 20h00 (**salle à déterminer**).
- Les lundis 14 août et 30 octobre de 16h30 à 20h00 à la salle des associations à Franois.

Rendez-vous sur le site EFS : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr,

Les donneurs sans rdv sont accueillis selon affluence, les primo-donneurs sont accueillis sans rdv. à l'EFS "Maison du Don".

Le Don de Plasma ou Sang total s'effectue aussi sur rendez-vous.

Scolaire

Conseil municipal avec les CM2

Le conseil municipal du 04 juillet s'est déroulé en présence des élèves de CM2 et de François LAHAUT leur professeur des écoles, dans le cadre de l'éducation morale et civique.

Les élèves ont ainsi appréhendé le mode de fonctionnement des institutions.

Il y a 19 conseillers municipaux à Franois, c'est la règle pour une commune de 2400 habitants.

Les élèves ont été particulièrement intéressés par de nombreux sujets : « c'est quoi une commission, une délibération, ... ».

Les décisions prises pour les écoles ont retenu leur attention, mais aussi les démarches du CCAS concernant les aides apportées aux personnes en situation difficile.

La découverte du fonctionnement du conseil municipal a été très appréciée des élèves.

La séance s'est terminée par un goûter où de nombreuses questions ont été encore posées aux élus.



La municipalité a remis à chaque élève un petit livret « Votre commune, comprendre son rôle et son fonctionnement ».

Groupe scolaire de Franois



Le 01 septembre, les élèves ont repris le chemin des écoles. Cette rentrée scolaire s'est passée dans la bonne humeur.

L'école de Franois accueille :

- 73 enfants en maternelle répartis sur trois classes : 20 élèves en grande section, 27 en moyenne section et 26 en petite section.

- 126 élèves en primaire répartis sur 6 classes : 23 élèves en CP, 25 élèves en CE1, 21 élèves en CE2, 27 élèves en CM1, 29 élèves en CM2.

Une psychologue scolaire et une maîtresse spécialisée complètent les équipes enseignantes.

- Environ 130 enfants fréquentent la cantine et sont encadrés par 7 adultes.

6 animateurs Familles Rurales assurent le périscolaire qui accueille 20 à 30 enfants le matin et 50 à 70 enfants le soir.

L'école à Franois, c'est donc une trentaine d'adultes qui encadrent 199 élèves.

INFORMATION IMPORTANTE

Si vous venez d'emménager à Franois, venez inscrire vos enfants le plus tôt possible dès le début d'année 2023 à la mairie afin que les équipes puissent anticiper au mieux l'accueil de vos enfants et éviter par la même une fermeture éventuelle de classe

Scolaire



L'école du dehors

A l'école maternelle de Franois, les classes des PS-GS et des MS-GS pratiquent L'école Du Dehors :

Apprendre dans la nature, apprendre autrement.

Tous les 15 jours, les jeudis et vendredis matins, les élèves quittent la classe pour aller faire l'école dehors, dans la forêt de Franois !

Le but est de développer notre relation à la nature, car ce que nous connaissons et apprécions, c'est aussi ce que nous protégeons. Sortir de la classe avec les élèves permet de se connecter à la nature tout en la respectant !

Qu'apprend-on à l'école du dehors

Nous avons constaté que les élèves étaient très enthousiastes et motivés.

Pour entrer dans la forêt, nous passons par une porte « imaginaire » et c'est le moment d'écouter, d'observer.

Les enfants ne pensent pas qu'un arbre est un être vivant. Ils répondent : « mais il ne marche pas !!! »

Hors des murs de la classe, les élèves vont continuer d'apprendre à reconnaître, écrire les lettres, les nombres mais la différence avec les apprentissages faits en classe, c'est qu'à l'extérieur, nous utilisons des éléments de la nature que nous trouvons au sol : cailloux, branches...

Explorer, écrire, fabriquer des lettres, compter, faire du sport, des arts plastiques.



Regard



De nombreux travaux d'entretien et d'amélioration du patrimoine ont été réalisés :

- Remplacement de la chaudière du bâtiment collectif rue de l'église avec mise aux normes de sécurité du local chaufferie. Pour répartir au plus juste les frais de consommation d'énergie à chaque locataire, des répartiteurs seront posés très prochainement sur les radiateurs.
- Rénovation complète d'une salle de bains dans l'immeuble rue de l'église .
- Appartement La Poste, pose de volets roulants.
- Groupe scolaire : deux classes ont été remises en peinture, par les employés communaux pendant les vacances d'été .
- Installation d'un très beau banc (réalisé par un jeune artisan de Franois) dans la cour élémentaire du bas.

Avant même la hausse du prix de l'énergie, nous avons demandé à GBM, conseil en énergie partagé, de réaliser un audit énergétique sur l'ensemble des bâtiments du groupe scolaire ainsi que du gymnase.

En attendant les résultats de cette étude et la réalisation des travaux d'amélioration, pour faire face à ces fortes hausses de tarif, nous devons réduire nos consommations, en réduisant légèrement la période de chauffe et en baissant la température à 19 degrés.

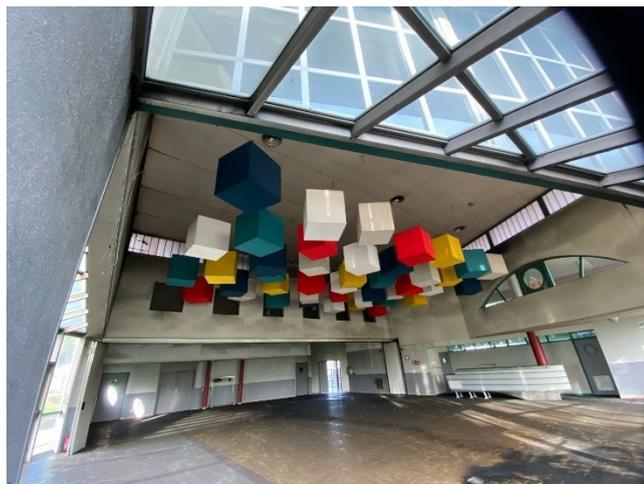
CCSL

Quel désastre, c'est avec stupeur, que le mardi 4 octobre, nous avons découvert l'importance des dégâts suite à l'incendie volontaire, dans la salle d'activité.

Alors que cette salle venait d'être complètement rénovée, plafond, murs, sols, tout est à refaire. Les locaux, à l'étage sont également noircis. Les travaux seront longs et coûteux, première estimation de l'expert 230 000 €.

Les nombreuses activités ont été déplacées vers la salle des associations de Franois et à la mairie de Serre les Sapins. L'association La Clé devait maintenir ses activités.

Les services de gendarmerie sont intervenus, une enquête est en cours, souhaitons qu'elle aboutisse rapidement.



Multi accueil à petits pas :



Madame Corinne Debuigne, directrice de la crèche, a fait valoir ses droits à la retraite. Merci à Corinne pour toutes ces années à s'occuper de nos petits. Nous lui souhaitons une belle, et longue retraite.

Suite à l'appel d'offres et à l'analyse réalisés par la commission, aidée par le service aides aux communes de Grand Besançon Métropole, le conseil syndical a attribué la concession de service public à l'association ALFA 3A, délégataire depuis l'ouverture de la crèche.

Horizon

Une sortie nature avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux



Le groupe était très attentif aux explications du représentant de la LPO

Quentin, animateur nature de la Ligue pour la Protection des Oiseaux a guidé un groupe composé d'une cinquantaine de personnes lors d'une balade pour observer et écouter ces animaux présents dans le village et les champs de Franois.

À l'automne, les oiseaux sédentaires côtoient les migrateurs qui peuvent réaliser une halte migratoire ou hiverner dans notre région durant la saison froide. L'occasion de les découvrir et de les protéger.

Construction d'un bassin de 20 000 M3

Le département Eau et Assainissement de Grand Besançon Métropole a engagé en 2021 la construction d'un immense bassin d'orage à la Malcombe à Besançon. En cas d'orages ou de fortes précipitations, quand le réseau unitaire est saturé, les eaux pluviales polluées sont stockées dans le réservoir d'une capacité de 20 000 m³ et renvoyées à la station d'épuration de Port Douvot pour traitement dès la fin de l'orage.

Entièrement automatisé, le bassin mesure 100 mètres de long sur 50 mètres de large. Il a nécessité 8 500 m³ de béton et 70 000 m³ de terrassement.

Le réservoir est recouvert de plus d'un mètre de terre, ce qui permettra de remettre à l'état initial le terrain de base-ball.

La démonstration que l'eau est une denrée rare et chère est une question essentielle dans la gestion des collectivités. Ouvrir un robinet d'eau potable ou laver une terrasse semblent naturel, pourtant ce sont des milliers de kilomètres de canalisations qui nous alimentent en eau potable et traitent nos eaux usées.

Si nous voulons préserver notre environnement des investissements conséquents comme ce bassin de 8,5 millions d'euros, sont indispensables. Le bassin sera opérationnel en début d'année 2023.



Horizon

Voies mode doux



Depuis le 01 janvier 2019, la compétence voirie des 68 communes a été transférée à Grand Besançon Métropole. Compétence en Mobilité et notamment le cyclable avec les aménagements et le jalonnement des itinéraires cyclables, le stationnement des vélos, les locations des vélos électriques.

La route de la Belle Etoile se situant sur un itinéraire structurant identifié au schéma directeur cyclable et au regard de l'état de la chaussée dégradée, le Grand Besançon a engagé une étude de requalification et d'aménagement de voie mode doux.

Une réunion publique commune avec les riverains de Franois et Grandfontaine, le projet a été présenté en amont de son exécution.

Les travaux ont démarré début octobre pour une première phase allant du rond-point route de Montferrand le Château à la voie SNCF.

La seconde phase sera exécutée en début d'année 2023.

L'opération prévoit notamment la réalisation :

- de deux voies unidirectionnelles,
- d'un trottoir,
- la gestion des eaux pluviales,
- la mise à niveau de l'éclairage,
- la réfection de la chaussée.

Le montant estimé des travaux est de 1 450 000 € TTC

Pour la partie requalification de la chaussée, le financement des dépenses est pris en charge par :

- Grand Besançon Métropole,
- la commune de Franois,
- la commune de Grandfontaine.

Un autre chantier de grande envergure a démarré début octobre, hors agglomération, de la sortie de Franois à l'entrée de la commune de Chemaudin avec la réalisation d'une voie mode doux bidirectionnelle financée par Grand Besançon Métropole et la requalification de la chaussée et des bretelles d'accès financés par le conseil départemental.

Le montant estimatif des travaux est de 1 500 000 € TTC.





Histoire



Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie s'est déroulée en présence du maire, des élus, des anciens combattants et des enfants du village. Les élèves ont lu des textes sur la vie à François pendant la première guerre.

Un public très nombreux et ravi d'assister aux chants des enfants avec la participation de François Lahaut.

La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié pour les enfants et les adultes.



LA VIE A FRANOIS AU DEBUT DU XX SIECLE

(textes lus par les enfants lors de la cérémonie)

VIE RURALE : Au début du 20^{ème} siècle, l'agriculture représentait l'activité dominante du village.

Champs de céréales, de plantes fourragères, pâtures et enclos pour bétail, vergers, potagers constituaient le paysage rural et agricole de Franois. On cultivait principalement le froment, l'avoine, les pommes de terre mais aussi le seigle, l'orge, le sarrasin et des légumes secs. La vigne occupait 3 hectares. L'élevage, en régression comparé au 19^{ème} siècle, comptait 93 bovins, 22 ovins, 25 porcins et 2 caprins. Le nombre des animaux de trait se montait à 24 chevaux et 2 ânes.

De nombreux habitants étaient employés du PLM (voies ferrées), d'autres étaient horlogers, journaliers, domestiques, bûcherons, cantonniers, charrons, tailleurs de pierre... Tous les corps de métiers étaient représentés à Franois : boucher, menuisier, sabotier, cordonnier, tailleur d'habits, maréchal-ferrant, couturière...

DEMOGRAPHIE : Franois comptait 411 habitants en 1911. Un village jeune puisque 1/3 des Franoisiens avaient moins de 20 ans, les adultes de 20 à 60 ans représentaient la moitié de la population totale.

L'évolution démographique entre 1911 et 1921 est faible puisque le village ne comptait que 21 personnes en plus en 1921. Les principaux quartiers étaient le Village (Grande Rue actuelle), la Belle Etoile, la Félie et la Gare ainsi que les deux barrières dans le bois.

SOCIAL : La commune assurait les frais des cantines scolaires, en effet une soupe chaude était donnée aux enfants des écoles trop éloignés du centre pour s'en aller à midi.

Le Conseil Municipal finançait des aides aux plus démunis : allocation pour assister le vieillard, l'infirmes, l'incurable privé de ressources (entre 5 et 20 francs), assistance médicale gratuite par un médecin des indigents, fourniture de bois, frais d'inhumation des plus pauvres.

Durant le conflit, la commune répondit à des demandes de personnes très malades, en charge d'enfants en bas âge, incapables de travailler ou à des personnes pauvres et âgées sans soutien.

MILITAIRE : De nombreux Franoisiens ont été mobilisés dès le 1^{er} août 1914, date de la mobilisation générale.

Francis JEANVOINE décède le 24 août 1914 à 25 ans. Plusieurs autres poilus perdent la vie sur le champ de bataille dans les mois qui suivent : ils avaient 21 ans. Pierre Joseph ROUHIER fut le dernier soldat de Franois à mourir sur le front le 24 octobre 1918 à 40 ans quelques jours avant l'armistice.

En 1915, à la suite de la proclamation de siège, on décida de dégager la batterie « au bois » et d'abattre les arbres aux environs de cette batterie sur la forêt communale. Cette même année, la 11^{ème} batterie du 10^{ème} régiment est cantonnée à Franois.

Une allocation aux militaires est décidée en 1915. Des subventions sont accordées pour l'entretien de tombes militaires de la commune et au comité départemental de secours aux prisonniers de guerre en 1916.

La commune contribua aussi aux aides mises en place par le gouvernement : en 1917, une somme est attribuée aux réfugiés des régions envahies, une contribution est accordée pour la journée du poilu et pour les prisonniers de guerre du Doubs.

En 1919, les mobilisés de la grande guerre étant rentrés, à titre de reconnaissance pour les souffrances qu'ils ont endurées, il est décidé de leur offrir un banquet fraternel où sont invitées également les familles des Poilus qui sont morts pour la France. 11364 hommes sont morts pour la France dans notre département, 12 dans notre village.

En 1920, afin de perpétuer le souvenir des braves de la commune, morts pendant la guerre, le monument aux morts est commandé à Mr Choisel de Besançon.

EQUIPEMENTS : Franois comptait 411 habitants en 1911. La commune bénéficiait de nombreux équipements : d'un bureau de poste qui assurait un service télégraphique et téléphonique, de l'éclairage électrique par becs.

Le mot bec était employé pour le gaz et par défaut de langage s'est transformé en « bec électrique ».

Le projet de gare de marchandises est acté ainsi que celui d'un service de transport public par autobus de Besançon à Saint Vit.

Franois disposait de différents services : épiceries, cafés-restaurants, auberges, boulangerie...

Il existait une école de filles et une école de garçons dans les bâtiments de l'actuelle mairie.

Après la guerre de 1870, en raison de la vulnérabilité de la ville, s'intégrant dans le cadre d'une nouvelle ligne de défense de Besançon, un fort fut construit en 1891-1892 dans le bois. Il ne fut jamais impliqué dans les combats. Il occupait une surface de 2Ha 70.

Yvonne Maurivard, Agnès Côte et Pierre Martin du Club Histoire et Patrimoine de la Clé.

Sport et solidarité



Ukraine : Grâce au soutien du Handball Club Franois, il a été possible de couvrir 25% des besoins en repas pour le mois d'octobre à la ville d'Orikhiv (zone d'hostilités actives).

Rapport de « L'Initiative de Volontaire » dans la ville de Zaporizhzhia avec le soutien du Handball Club Franois.

La ville de Zaporizhzhia est située dans le sud de l'Ukraine, une ville qui, après l'invasion militaire de la Russie, fonctionne comme une plaque tournante qui reçoit des personnes des territoires occupés et des personnes fuyant les hostilités. Au 1er octobre 2022, il y avait environ 200 000 personnes déplacées à l'intérieur de la ville de Zaporizhzhia. Après les attaques massives à la roquette qui ont commencé le 9 octobre 2022, le nombre de la population locale a diminué, mais le nombre de personnes ayant besoin d'aide a augmenté. La ville est située à 20 kilomètres de la zone des hostilités actives.

L'Initiative Volontaire est conçue pour fournir une assistance à une partie des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des personnes qui se trouvent dans les colonies de la région de Zaporizhzhia bordant la zone de guerre.



En octobre, 13 500 portions (soit 450 par jour) de repas complets ont été préparés et 2000 kg de produits alimentaires et 1 500 kg d'articles ménagers ont été livrés dans la ville d'Orikhiv (zone d'hostilités actives). Le coût d'un repas complet était de 0.5 €. Le budget total pour octobre (pour tous les besoins) s'élevait à 10 542 €. **Grâce au soutien du Handball Club Franois, il a été possible de couvrir 25% des besoins.** « L'Initiative Volontaire » a reçu une ressource financière supplémentaire du club, ce qui a permis d'accompagner des personnes en difficultés et qui ont besoin d'aide.

La majeure partie de l'aide du Handball Club Franois a été dirigée spécifiquement vers l'emplacement de la ville d'Orikhiv.



Sybert : Adopter les couches lavables

En moyenne, de la naissance à la propreté, un enfant aura besoin d'environ 5 000 couches.

Cela représente un budget compris entre 1 500 et 2 000€ par enfant et un volume de déchets non négligeable.

Pour réduire la facture, le poids de votre poubelle grise mais aussi adopter des produits plus sains et écologiques pour votre enfant, faites le choix des couches lavables.



Les couches lavables : 5 bonnes raisons de les adopter

1. Un voile de protection jetable protège la couche

Les selles de bébé sont récupérées et jetées : un insert très fin se pose directement sur la couche, en contact avec les fesses de l'enfant. Il est constitué de cellulose et se jette à la poubelle avec les selles de l'enfant. L'urine, elle, est absorbée par la couche.

2. Plus sûres pour bébé

Les couches lavables causent moins d'érythèmes fessiers et moins d'allergies. Elles ne mettent pas de produits chimiques en contact avec la peau de l'enfant. Rappelez-vous qu'un enfant portera une couche 24h/24h durant plus de deux ans !

3. Plus économiques

Pour s'équiper en couches lavables neuves, comptez entre 350 € et 600 € en fonction des modèles et des quantités choisies. Bien entretenues, elles peuvent avoir plusieurs vies et **servir à 2 ou même 3 enfants**. Pour l'achat de couches jetables, il faut en revanche compter entre 1 500 et 2 000 €. Et ce, sans prendre en compte le coût de traitement des déchets !

Pour limiter votre investissement, pensez à l'achat d'occasion ! De nombreux sites internet en proposent. Vérifiez bien la partie imperméable et les élastiques, ce sont les éléments qui s'usent le plus vite.



4. Plus écologiques

Seul le voile fin est destiné à être jeté, et non plus la couche entière, ce qui représente une économie de près d'une tonne de déchets (à raison de 5 changes par jour, pour un enfant de sa naissance à sa propreté, vers 2 ans ½).

5. Moins énergivores

Pour les couches jetables, on estime qu'il faut 3,5 fois plus d'énergie et 2 fois plus d'eau, de leur fabrication à leur destruction, que les

couches lavables. L'impact écologique dépend également de l'utilisation au quotidien (température de lavage, mode de séchage...).

Envie de vous lancer ou d'en savoir plus ?

Le SYBERT organise des permanences couches lavables tout au long de l'année. Ces sessions sont ouvertes à tous ceux et celles qui souhaitent s'informer ou emprunter un kit couches lavables pour leur bébé. Pour en savoir plus sur la réservation d'un kit de couches lavables rendez-vous sur [la page "Réserver son kit de couches lavables"](#).

Acheter des couches lavables d'occasion

Le SYBERT propose également des couches lavables d'occasion à la vente. Il s'agit de modèles de couches issus de prêts ou de crèches et présentant des défauts mineurs (décoloration, couture, boutons pression manquants...).

L'offre est limitée à l'achat de 3 lots par foyer. **Les lots sont proposés à 15€** et sont composés soit de 5 couches absorbantes et/ou inserts, soit de 5 culottes imperméables.

Les ventes sont réservées aux familles et assistantes maternelles situées sur [le territoire du SYBERT](#) et ayant déjà des connaissances sur l'utilisation des couches lavables.



Joyeuses Fêtes

